



Der Ausscheller

Bulletin d'information et d'annonces de la commune de
Temmels



 &  version: www.temmels.de/ausscheller

Séance du conseil municipal du 21 octobre 2026

Toutes les informations relatives aux séances du conseil municipal de Temmels sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.konz.sitzung-online.de/public/si018?GRLFDNR=9>

Point 1 : Questions des habitants

Les habitants ont soulevé les questions suivantes :

1. Situation concernant Tanklux : Ce sujet a été abordé au point 5 de l'ordre du jour, « Rapports et questions diverses ».
2. Situation concernant le parc éolien : Ce sujet a été abordé au point 5 de l'ordre du jour, « Rapports et questions diverses ».
3. Stationnement dans le cadre du réaménagement de la place du village : La maire a expliqué que la question du stationnement avait été prise en compte lors de la planification et qu'une solution accessible à pied avait été trouvée.
4. Circulation sur la piste cyclable de la Moselle : Il a été proposé d'instaurer un sens unique sur cette piste. La maire a précisé que d'autres facteurs devaient être pris en compte avant toute modification de la circulation.
5. Panneaux de signalisation des places de stationnement à l'angle de la piste cyclable de la Moselle et de la Kirchstraße : Les panneaux ont été commandés, mais des problèmes de personnel ont entraîné des retards dans leur fabrication et leur livraison.

Afin de répondre aux questions des habitants lors des séances du conseil municipal, nous vous prions, dans la mesure du possible, de bien vouloir transmettre vos questions par écrit à la maire, à l'adresse kontakt@temmels.de, au moins trois jours à l'avance.

Nous vous remercions chaleureusement de votre coopération !

Point 2 : Comptes annuels 2024

Le conseil municipal a pris acte des comptes de l'exercice 2024, vérifiés par la commission de contrôle des comptes, et a accordé à l'unanimité quitus à la maire et à ses adjoints pour l'exercice 2024.

Point 3 : Affectation des dons reçus en 2022 et 2023

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'attribuer les 650 € de dons au comité d'organisation de la fête foraine locale (Kirmeskomitee).

Point 4 : Affectation des fonds du programme « Budget villageois – Soutenir le bénévolat, renforcer la communauté » pour l'exercice 2026

Les deux groupes politiques ont présenté des propositions concernant l'utilisation des fonds. Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les mesures suivantes :

1. Éclairage du cimetière : Installation d'un éclairage à détecteur de mouvement à l'entrée, afin que les visiteurs puissent se sentir en sécurité après la tombée de la nuit.
2. Éclairage du terrain de sport : Installation de lampes solaires sur le terrain de sport afin d'améliorer la sécurité des visiteurs après la tombée de la nuit.
3. Banderoles de protestation contre le projet Tanklux : Trois banderoles seront imprimées et installées aux entrées du village afin d'informer la population.

Point 5 : Dépenses supplémentaires pour les structures d'accueil de la petite enfance dans l'arrondissement de Trèves-Sarrebours

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la mise à disposition de crédits supplémentaires, non prévus au budget initial, afin de couvrir la participation financière de la commune aux coûts des structures d'accueil de la petite enfance de l'arrondissement de Trèves-Sarrebours.

Point 6 : Zone d'aménagement « Auf dem Bieker » – Attribution d'un marché pour une étude géotechnique

Le conseil municipal a décidé à la majorité de confier la réalisation de l'étude géotechnique à la société Umweltgeotechnik GmbH, située à Nonnweiler.

Point 7 : Modification du support officiel de publication des avis municipaux

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le remplacement du Trierischer Volksfreund par la Konzer Rundschau comme support officiel de publication des avis municipaux, suivant ainsi la décision du conseil de la communauté de communes de Konz (Verbandsgemeinde).

Ce changement prendra effet le 1er janvier 2027.

Points 8 et 9 : Nouvelle composition des commissions et groupes de travail

À la suite d'une modification du rapport de forces entre les groupes politiques au sein du conseil municipal, la composition de la commission des travaux et de la commission de contrôle des comptes a été revue.

Les groupes de travail « Planification et réalisation » (Planen und Schaffen) et « Rencontres et événements » (Begegnung und Veranstaltung) ont également été recomposés.

Point 10 : Rénovation / remplacement de l'installation de stockage de fioul du bâtiment des services techniques municipaux

La maire a annoncé que le marché pour la rénovation de l'installation de stockage de fioul avait été attribué.

Point 11 : Éclairage de l'église

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le raccordement de l'éclairage de l'église au réseau électrique de l'éclairage public communal.

Point 12 : Motion du groupe SPD – État du bâtiment, coûts de construction et subventions publiques concernant l'immeuble situé Bahnhofstraße 6, à Temmels

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de reporter les réponses aux 23 questions du groupe SPD à la séance du 16 décembre.

Ce report est nécessaire car les réponses exigent la consultation de dossiers qui n'ont pas encore été numérisés.

Point 13 : Rapports et questions diverses

13.1. Connexion Wi-Fi à la maison communale : Les câbles et les routeurs ont été installés. Une connexion Wi-Fi publique et deux réseaux Wi-Fi non publics devraient donc prochainement être disponibles à la maison communale.

13.2. Parc éolien : Des discussions ont eu lieu avec les entreprises de services publics, qui souhaitent exploiter elles-mêmes le parc éolien.

13.3. Rond-point : Lors d'une inspection du rond-point, un expert a constaté que les dommages n'avaient pas été causés uniquement par le dernier automobiliste impliqué dans un accident, mais également par des accidents antérieurs. Selon l'administration de la Verbandsgemeinde, il n'est plus possible de déterminer l'ensemble des responsables des dommages actuels. La maire n'accepte pas cette conclusion et attend désormais une réponse de l'administration.

13.4. Ouettes d'Égypte : Les ouettes d'Égypte provoquent d'importantes salissures, notamment sur le terrain de sport. La situation étant extrêmement difficile à maîtriser, la maire est en discussion avec le titulaire du bail de chasse local.

13.5. Nouvelle législation funéraire en Rhénanie-Palatinat : Il est désormais également possible de disperser les cendres des personnes décédées en dehors des cimetières, notamment sur sa propre propriété.

13.6. Tanklux : La maire a reçu un courrier du ministère luxembourgeois confirmant l'autorisation de l'extension du dépôt de carburant ainsi que des opérations de chargement et de déchargement des installations, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, avec des niveaux sonores indiqués entre 25 et 44 dB.

La commune entend déposer un recours, en concertation avec Grevenmacher.

Dates à retenir

Vendredi 6 novembre, à 18 h 30 : Défilé aux lanternes de la Saint-Martin, départ de l'église paroissiale Saint-Pierre de Temmels, suivi du feu de la Saint-Martin et d'une tombola à la caserne des pompiers de Temmels.

Samedi 7 novembre, à 9 h 00 : Petit-déjeuner des femmes, boulangerie Dietz.

Dimanche 15 novembre, vers 11 h 30 (après la grand-messe) : Cérémonie du souvenir au monument aux morts situé près de l'église paroissiale.

Dimanche 29 novembre, à partir de 11 h 00 : Rencontre de l'Avent à l'Elblinghof de Temmels.

Dimanche 6 décembre, à 15 h 30 : Saint-Nicolas arrive à Temmels.

À 17 h 00, Saint-Nicolas viendra distribuer des sachets de friandises aux enfants de Temmels. Afin de nous permettre de prévoir les quantités nécessaires, merci d'inscrire votre ou vos enfants en précisant leur nom avant le 28 novembre, par courriel à veranstaltungen@temmels.de.

Dimanche 13 décembre, à 15 h 00 : Rencontre conviviale de Noël organisée par l'association de soutien à l'école maternelle de Wellen, au pavillon situé près de l'école maternelle de Wellen.

Un mot personnel – Réflexions sur la dernière séance du conseil municipal

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

À la suite de la dernière séance publique du conseil municipal, j'ai pris le temps de porter un regard critique sur mon propre comportement et sur certaines de mes déclarations.

J'ai ainsi pris conscience que certaines de mes remarques étaient déplacées et n'avaient pas leur place dans un débat objectif et constructif. Les raisons ou les circonstances qui ont pu contribuer à mon comportement ne sauraient en aucun cas servir de justification. Je suis consciente que mon attitude a également donné une mauvaise image, notamment auprès des habitantes et habitants présents dans le public.

En tant que maire, j'ai une responsabilité particulière : veiller à ce que nos séances du conseil municipal se déroulent dans un climat de respect, d'objectivité et d'équité. À cette occasion, je n'ai pas assumé cette responsabilité à la hauteur des exigences que je me fixe moi-même. Je tiens donc à présenter mes excuses les plus sincères, tant aux citoyennes et citoyens qui ont assisté à la séance qu'au groupe politique concerné.

Doris Köbernik, Maire

Quand octobre tend la main à novembre

Octobre fait ses adieux à nos campagnes,

*Novembre doucement le rejoint et
l'accompagne.*

*Les dernières feuilles dansent au gré du vent,
Racontant les jours heureux du temps d'avant.*

Le calme revient sur les champs et les chemins,

*Le temps nous invite à regarder en nous-
mêmes, enfin.*

*Une douce lumière aux fenêtres apparaît,
Et réchauffe les jours sombres de ses reflets.*

Pour ce mois de novembre qui s'annonce, je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, avant tout une bonne santé, de nombreux moments de douceur et de réconfort, et toujours un petit rayon de soleil pour illuminer les journées grises à venir.

Bien chaleureusement,

Votre maire

Doris Köbernik

